



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Vingt-et une Nynoises bénéficient de micro-crédits**

LA deuxième phase du projet d'appui au développement du micro crédit au Gabon (PADMG) initié par le Ministère de la Famille, de la Protection de l'Enfance et de la Promotion de la Femme et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a été lancée vendredi 7 juillet 2006 à Tchibanga, au cours d'une cérémonie officielle qui a réuni les membres du gouvernement ainsi que les élus de la province de la Nyanga.

Etaient, en effet, présents à la tribune d'honneur, aux côtés de Mmes Angélique Ngoma et Bintou Djibo, le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle, de la Réinsertion chargé de l'Insertion professionnelle des Jeunes, le Professeur Pierre André Kombila, le Ministre de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire, M. Dieudonné Pambo, le Ministre délégué des Travaux Publics, de l'Equipement et de la Construction, M. Germain Ngoyo Moussavou, et le Directeur général Adjoint de la Banque Gabonaise de Développement (BGD), M. Pierre Marie Ntoko dont l'établissement financier accompagne la réalisation de cette deuxième phase consacrée aux micro crédits en tant qu'Opérateur financier.

Après le mot de bienvenue du Premier adjoint au Maire de la Commune de Tchibanga, M. Daniel Maganga Bounda, le Représentant Résident du PNUD a rappelé l'objectif global du projet qui est la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des couches les plus vulnérables, notamment les femmes, par le développement de petites activités génératrices de revenus dans différents secteurs de la province.

La province de la Nyanga a eu la faveur d'accueillir le projet d'appui au développement du micro-crédit au Gabon, initié en 2002 puis formalisé en juin 2003 par le Ministère de la Famille, de la protection de l'Enfance et de la Promotion de la Femme, avec l'appui technique et financier du PNUD. Dans son allocution d'ouverture, Mme Angélique Ngoma a précisé que le projet d'appui au développement du micro crédit « *est une*



Gabon

*réponse aux doléances présentées par les femmes de la province lors de la célébration de la Journée Mondiale de la Femme Rurale en octobre 2001, notamment les difficultés d'accès aux sources de financement pour créer et ou développer leurs activités génératrices de revenus.* » Il s'agit, en effet, de l'un des meilleurs instruments permettant aux exclus du système bancaire classique d'accéder aux services financiers de base, les femmes n'étant pas toujours en mesure d'offrir les garanties exigées par les institutions financières formelles.

De nombreuses activités ont été menées au cours de la première phase du projet, parmi lesquelles, le renforcement des capacités des associations féminines et des femmes pour la création et la gestion de microprojets, la conception d'outils de gestion du fonds de micro crédit par les services de la BGD, opérateur financier du projet, la mise en place de la cellule du projet et son équipement, le versement des fonds de micro crédit au compte bancaire du projet ouvert à cet effet dans les livres de la BGD et la formation du chef de la cellule locale du projet et du personnel de la Banque impliqué.

Une dotation gouvernementale de 100 millions de francs a été affectée au projet, en sus des 100 millions de la 1<sup>ère</sup> phase et 68 millions de francs apportés par le PNUD pour le démarrage des activités de la deuxième phase qui consiste à doter les associations féminines et les femmes sélectionnées, de micro crédits dans les différents secteurs économiques licites (agriculture, pêche, artisanat, couture, restauration, transformation alimentaire et services) au taux de 6%.

Les montants autorisés vont de 100.000 à 2.000.000 de francs CFA pour les demandes individuelles et de 500.000 à 5.000.000 de francs CFA pour les demandes collectives.

Et ce sont vingt et un projets dont six collectifs et quinze individuels qui ont reçus des mains des officiels présents à la cérémonie, des chèques symbolisant les prêts octroyés par la BGD avec des différés de remboursement allant de un à huit mois. Après la motion de remerciement des bénéficiaires, une visite a été organisée sur le site du projet de l'association Bane Batsiane, qui a été dotée d'un prêt de 5.245.000 Francs CFA pour la plantation d'une bananeraie. L'atelier de



*Gabon*

l'association Mwana Couture qui a bénéficié d'un micro crédit de 1.106.300 Francs CFA a également reçu les officiels.

A terme, près de deux cent femmes devraient bénéficier de cette première génération de crédits, les remboursements des premiers crédits étant destiné au refinancement des prochains prêts.

La réussite de cette expérience pilote dans la Nyanga conditionne sa duplication dans d'autres provinces du Gabon.